

DÉFINIR LA PCPSH

Rapport de la phase 1 :

SONDAGE EN LIGNE

Initiative de Handicap sans pauvreté
pour apporter au gouvernement le
point de vue des personnes en
situation de handicap

5 février 2024



disability
without
poverty

le handicap
sans
pauvreté

Une version en texte clair de ce rapport peut être téléchargée à disabilitywithoutpoverty.ca/fr/definir-la-pcpsh-phase-1/



disability
without
poverty

le handicap
sans
pauvreté

Table des matières

- 2 **Résumé en langage clair.**
- 3 **Résumé.**
- 4 **But et objectifs du projet.**
- 7 **À propos du sondage.**
- 10 **Données démographiques.**
- 23 **Valeurs.**
- 30 **À quoi devrait ressembler la PCPSH ?**
- 37 **Que devrait inclure le coût du handicap?**
- 43 **À quelle fréquence la PCPSH devrait-elle être versée ?**
- 44 **Qui peut bénéficier de la PCPSH ?**
- 51 **Comment une personne en situation de handicap doit-elle faire sa demande de PCPSH ?**
- 61 **Comment les données de la PCPSH devraient-elles être utilisées ?**
- 64 **Commentaires complémentaires, résumé/synthèse**
- 67 **Conclusion.**
- 68 **Annexe et Liens.**

1. Résumé en langage clair

Plus de 4 500 personnes en situation de handicap à travers le Canada ont répondu à ce sondage en ligne pour nous partager leurs attentes face à la Prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap (PCPSH). Nous avons joint de nombreuses personnes en situation de handicap de tous les horizons, y compris celles qui sont généralement tenues à l'écart des décisions politiques importantes.

Les personnes qui ont répondu au questionnaire pouvaient communiquer leur adresse courriel si elles souhaitaient être tenues au courant de ce que fait Handicap sans pauvreté pour apporter la contribution des personnes en situation de handicap au gouvernement. 1 448 personnes, soit environ une sur trois, ont communiqué leur adresse courriel. Cela démontre que de nombreuses personnes en situation de handicap au Canada veulent être impliquées dans les décisions prises au sujet du handicap et des personnes en situation de handicap.

Les réponses au questionnaire nous ont appris que la PCPSH devrait aider les personnes en situation de handicap en leur donnant suffisamment d'argent pour qu'elles puissent sortir de la pauvreté. La plupart des personnes sont convaincues que le gouvernement devrait faire appel à des personnes en situation de handicap pour créer, mettre en œuvre et réviser la PCPSH. Elles pensent également qu'aucune personne en situation de handicap ne devrait se retrouver avec moins d'argent après le début de la PCPSH. Cela signifie qu'il ne peut y avoir de récupération fiscale, qu'il doit être facile de demander la PCPSH et que le gouvernement doit tenir compte de tous les coûts supplémentaires encourus par les personnes en situation de handicap.

Bien que la majorité des répondant.es soient d'accord sur la plupart des questions, sur quelques points, les gens avaient des opinions très différentes, principalement sur la question à savoir qui devrait avoir droit à l'allocation. Par exemple, certaines personnes ne savent pas si toutes les personnes en situation de handicap devraient avoir droit à la prestation. D'autres ne sont pas sûres que les personnes qui vivent au Canada, mais qui ne sont pas des citoyens canadiens devraient y avoir droit. Certaines personnes pensent que les personnes en situation de handicap qui gagnent plus d'argent devraient recevoir moins d'aide de la PCPSH.

Nous en apprendrons davantage dans la prochaine partie de notre projet, lorsque des personnes en situation de handicap de tout le Canada s'entreprendront directement au sujet de la PCPSH.

2. Résumé

Ce sondage en ligne a joint plus de 4 500 personnes en situation de handicap à travers le pays et leur a donné l'occasion de partager leurs perspectives et leurs besoins concernant la PCPSH. Ce sondage a permis d'atteindre une grande diversité de personnes en situation de handicap, y compris de nombreuses personnes en situation de handicap dont les identités se recoupent et qui sont souvent sous-représentées dans la politique et la prise de décision.

Le questionnaire offrait la possibilité aux répondant.es de communiquer leur adresse courriel afin de pouvoir suivre le travail effectué par Handicap sans pauvreté pour faire entendre la voix des personnes en situation de handicap auprès des gouvernements. 1 448 personnes, soit près d'un tiers des répondant.es, ont communiqué leur adresse courriel, ce qui démontre à quel point la communauté désire assister et participer aux activités de défense des droits des personnes en situation de handicap.

D'après les répondant.es, la PCPSH doit apporter une assistance importante pour sortir les personnes en situation de handicap de la pauvreté et leur offrir un revenu supérieur au seuil de pauvreté officiel du Canada. Les personnes interrogées ont massivement convenu que le gouvernement devrait inclure les personnes en situation de handicap dans le développement, la mise en œuvre et le suivi du programme PCPSH et qu'aucune personne en situation de handicap ne devrait voir sa situation se dégrader après l'entrée en vigueur de la PCPSH.

Cela signifie qu'il n'y a pas de récupération fiscale, que la procédure de demande est simple et accessible et que tous les coûts supplémentaires auxquels les personnes en situation de handicap doivent faire face sont réellement pris en considération.

Bien que les répondant.es aient été généralement d'accord, il y a tout de même eu quelques points de divergence. Ils portaient principalement sur les détails de l'admissibilité et de la mise en œuvre, notamment sur la question de savoir si les personnes en situation de handicap, quel que soit leur statut de résidence, devraient être admissibles, si toute personne s'identifiant comme en situation de handicap devrait accéder à la PCPSH et si les personnes en situation de handicap qui gagnent plus d'argent devraient recevoir moins d'argent. Nous approfondirons ces questions et autres aspects des détails dans la deuxième phase de ce projet, qui prévoit des conversations entre pairs dans tout le pays.

3. But et objectifs du projet

En septembre 2020, le gouvernement a déclaré qu'il créerait une nouvelle prestation appelée Prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap (PCPSH). La PCPSH serait destinée aux personnes en situation de handicap qui vivent dans la pauvreté.

Les personnes en situation de handicap vivant dans la pauvreté font l'objet de statistiques terribles :

- Au moins 1,4 million de personnes en situation de handicap vivent dans la pauvreté au Canada.¹
- Plus de 2 personnes sur 10 au Canada sont en situation de handicap.²
- Mais 4 personnes sur 10 vivant dans la pauvreté sont en situation de handicap.³
- Les prestations provinciales d'aide sont inférieures au seuil de pauvreté.⁴
- Lorsque les Canadiens et Canadiennes ont été interrogés, 89 % d'entre eux ont déclaré que les personnes en situation de handicap ne devraient pas vivre dans la pauvreté.⁵

À Handicap sans pauvreté, nous pensons que la création de la prestation doit :

- Inclure les personnes en situation de handicap dans tous les aspects de la conception.
- Mettre l'argent entre les mains des personnes en situation de handicap le plus rapidement possible.

Nous voulons aider le gouvernement à comprendre les besoins des personnes en situation de handicap en allant nous-mêmes à la rencontre de ces communautés.

Tout au long de ce projet, nous allons :

- Nous entretenir avec de nombreuses personnes en situation de handicap au Canada pour connaître leur point de vue.

3. But et objectifs du projet

- Faire des efforts exceptionnels pour recueillir les points de vue des personnes en situation de handicap qui sont difficiles à atteindre et souvent laissées à l'écart des décisions.
- Rédiger un rapport à l'intention du gouvernement pour lui présenter l'opinion des personnes en situation de handicap et lui faire part des recommandations de ces personnes concernant les règlements, les politiques et les procédures de la Prestation canadienne des personnes en situation de handicap.
- Créer une communauté de personnes en situation de handicap au Canada et travailler ensemble pour éliminer la pauvreté des personnes en situation de handicap au Canada.

Le Projet

Nous souhaitons répondre à des questions sur les règlements, les politiques et les procédures. En d'autres termes, nous chercherons à obtenir le point de vue des personnes en situation de handicap à propos de :

La réglementation : Les règles et la loi qui définiront les normes et les exigences de la PCPSH.

Les politiques : Les lignes directrices de haut niveau qui aident à la prise de décision et à l'action liées à la PCPSH.

Les procédures : Les détails de la manière dont la PCPSH sera offerte en termes d'accès, d'admissibilité et de contenu.

Cette initiative comporte trois volets distincts :

Partie 1 (17 octobre – 19 novembre 2023)

Apprendre de près de 5 000 personnes en situation de handicap

Nous avons demandé l'avis de 5 000 personnes en situation de handicap à l'aide d'un outil d'enquête en ligne.

Ce sondage portait sur les valeurs et les questions importantes pour les personnes en situation de handicap.

3. But et objectifs du projet

Partie 2 (27 novembre – 8 décembre 2023)

Semaines d'action pair à pair

Un sondage est un excellent moyen de connaître l'opinion d'un grand nombre de personnes, mais nous voulions nous assurer que nous saisissons également les nuances et la profondeur de l'expérience vécue par les gens. Nous sommes en mesure de comprendre les pensées plus détaillées des gens lorsque nous discutons avec eux, en tête-à-tête ou en petits groupes. Lors des semaines d'action de pair à pair, plus de 50 personnes en situation de handicap ont discuté de la PCPSH avec d'autres personnes en situation de handicap au sein de leur communauté et au-delà. Nous avons offert une formation aux personnes qui ont mené les conversations et une petite rétribution à tous ceux et celles qui ont participé.

Partie 3 (début 2024)

La troisième phase du projet Définir la PCPSH est la publication de trois rapports de projet :

- Ce rapport sur les sondages ;
- Le rapport pair à pair qui partage ce que de nombreuses personnes en situation de handicap à travers le Canada qui ont participé à cette conversation croient que le gouvernement devrait garder à l'esprit lors de la conception de la PCPSH ;
- Le rapport de synthèse Définir la PCPSH qui relie les données du sondage et du rapport pair à pair pour que le gouvernement ait accès à une image plus complète de ce qu'un grand nombre de personnes en situation de handicap, issues de milieux très différents, ont besoin de la prestation pour pouvoir vivre avec plus de dignité, d'autonomie, de pouvoir et de possibilités.

4. À propos du sondage

a. Métadonnées

Le sondage a été lancé le 17 octobre 2023, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, et s'est poursuivi jusqu'au 19 novembre 2023. Il offrait la possibilité à toute personne en situation de handicap au Canada de partager son point de vue sur ce que la PCPSH devrait envisager et offrir. L'objectif du sondage était d'aider les décideurs et les responsables gouvernementaux à comprendre les besoins et les préférences de cette population.

Le sondage a été offert par le biais d'un outil en ligne appelé SimpleSurvey et était totalement anonyme. Il a été structuré de manière à le rendre aussi accessible que possible à notre groupe de répondant.es. Presque toutes les questions étaient formulées de manière à ce que les répondant.es puissent soit sélectionner leur option préférée parmi un maximum de cinq options, soit sélectionner « d'accord » ou « pas d'accord ». Chaque question comportait une option « je préfère ne pas répondre » et était facultative. Le temps moyen pour le compléter était d'environ 15 minutes, les temps les plus fréquents étaient entre 8 et 12 minutes. Les participant.es étaient autorisés à sauvegarder leur questionnaire inachevé (en toute sécurité) et à le compléter plus tard.

Dans l'ensemble, le sondage a reçu 4 537 réponses, dont 4 093 étaient complètes. Cela représente un taux de réponse de 90,21 %, ce qui est excellent pour ce type d'outil de dialogue.

4. À propos du sondage

Le sondage comprenait 75 questions au total et était divisé en huit sections. Ces sections sont les suivantes :

Section	# Nombre de questions
Tout sur vous (informations démographiques)	17
Quelles valeurs la PCPSH doit-elle promouvoir ?	10
À quoi devrait ressembler la PCPSH ?	10
Que devrait inclure le coût du handicap ?	7
À quelle fréquence la PCPSH devrait-elle être versée ?	1
Qui peut bénéficier de la PCPSH ?	7
Comment une personne en situation de handicap doit-elle faire sa demande pour la PCPSH ?	18
Comment les données de la PCPSH devraient-elles être utilisées ?	4

b. Forces et faiblesses

Le principal atout du questionnaire est qu'il a permis à un grand nombre de personnes en situation de handicap de contribuer au dialogue sur Définir la PCPSH. En tant qu'outil en ligne, il était à la disposition des participant.es pour qu'ils et elles puissent le remplir à leur propre rythme dans un environnement qui leur était accessible.

La principale faiblesse de ce questionnaire et d'autres questionnaires en ligne est qu'il n'était offert qu'aux personnes qui avaient accès facilement et en toute sécurité à l'internet. Cela peut avoir contribué au manque de participation des personnes du Nunavut.

4. À propos du sondage

Bien qu'il s'agisse d'un choix délibéré dans la conception de ce sondage, on pourrait considérer comme une faiblesse le fait que cette méthode de dialogue ne permet pas une contribution en profondeur, mais s'est plutôt concentrée sur le classement des priorités. La deuxième phase du processus de Définir la PCPSH atténuera ce point en misant sur des conversations plus substantielles.

c. Processus de sensibilisation

Le questionnaire a fait l'objet d'une large promotion par Handicap sans pauvreté (HSP) et par le biais de ses réseaux. Les partenaires et les collaborateurs ont reçu une trousse de sensibilisation qui a facilité le partage du questionnaire dans leurs communautés. La trousse de sensibilisation comprenait des informations contextuelles sur le projet et un langage que les partenaires pouvaient utiliser dans les bulletins d'information, les messages sur les réseaux sociaux et d'autres moyens de promouvoir le questionnaire. HSP a également produit des cartes de visite avec un code QR lié au questionnaire qu'ils pouvaient distribuer lorsqu'ils rencontraient des membres de la communauté en personne.

5. Données démographiques

a. Résumé de haut niveau

Comme espéré et attendu, 3 890 (88 %) des répondant.es se sont identifiés comme une personne en situation de handicap, une personne avec un ou des handicaps, une personne sourde ou malentendante, une personne souffrant d'une ou de plusieurs maladies physiques chroniques, et/ou une personne souffrant d'une ou de plusieurs maladies mentales*. Parmi ce groupe, 1 422 (37 %) ont également déclaré être des aidant.es d'un membre de leur famille souffrant d'un handicap.

508 répondant.es se sont identifiés comme aidant.es, mais ne souffraient pas eux-mêmes d'un handicap. En grande majorité, les personnes en situation de handicap ont répondu de la même manière que les aidant.es qui n'étaient pas eux-mêmes en situation de handicap. Les rares cas de variation sont mis en évidence dans les sections d'observation qui suivent.

72 répondant.es ne se sont pas clairement identifiés comme étant en situation de handicap ou comme aidant.es. Ces réponses ont été supprimées aux fins de l'analyse.

63 % des personnes interrogées se sont identifiées comme étant des femmes, tandis que 29 % seulement se sont identifiées comme étant des hommes. Les données de Statistique Canada montrent que le taux de handicap est plus élevé chez les femmes (30 %) que chez les hommes (24 %), mais l'écart dans le taux de réponse à ce sondage est nettement plus important que les données de Statistique Canada. Il est toutefois très courant dans les enquêtes de constater que le taux de réponse des femmes est plus élevé que celui des hommes. Cela correspond également à l'intention de ce projet d'amplifier les voix des personnes qui rencontrent des obstacles plus importants et plus significatifs, y compris les femmes.

2 732 personnes (62 %) ont indiqué que leur revenu était inférieur à 24 000 \$ par an. Le même pourcentage a qualifié sa situation financière de « avoir du mal à s'en sortir ». Bien que ce pourcentage soit légèrement supérieur aux données de Statistique Canada, il était important pour ce projet de saisir le point de vue

* C'est la définition que nous utilisons dans ce document, lorsque nous faisons référence aux personnes en situation de handicap.

5. Données démographiques

des personnes les plus démunies et les plus touchées par la PCPSH.

b. Démographie intersectionnelle de base

Une partie de l'objectif de ce projet est de recueillir spécifiquement l'avis de personnes en situation de handicap qui sont souvent laissées de côté, en particulier celles dont l'identité comporte de multiples aspects qui impliquent une discrimination systémique ou structurelle. Ces personnes n'ont généralement pas l'occasion de participer aux discussions et à la prise de décision. Nous avons fait des efforts exceptionnels pour inclure le plus grand nombre possible de personnes qui ne font généralement pas partie de la conversation.

De nombreuses personnes aux identités croisées ont répondu au sondage. En particulier, 259 répondant.es (6 %) se sont identifiés comme Autochtones. 357 répondant.es (8 %) utilisent le français comme langue principale à la maison et 95 répondant.es (2 %) ont indiqué que la langue principale qu'ils et elles utilisent à la maison est une langue autre que l'anglais, le français, l'ASL ou la LSQ. 672 répondant.es (15 %) se sont identifiés comme racisé.es et 152 (3 %) se sont identifiés comme nouveaux arrivants, réfugiés ou immigrants.

Une part importante des répondant.es (805 ou 18 %) se sont identifiés comme 2ELGBTQI+ et 288 répondant.es (7 %) se sont identifiés comme non-binaires, transgenres ou autres.

151 répondant.es (3 %) ont déclaré ne pas avoir de logement stable, 576 (13 %) disposent d'un logement subventionné et 53 (1 %) vivent dans un établissement tel qu'une maison de soins de longue durée.

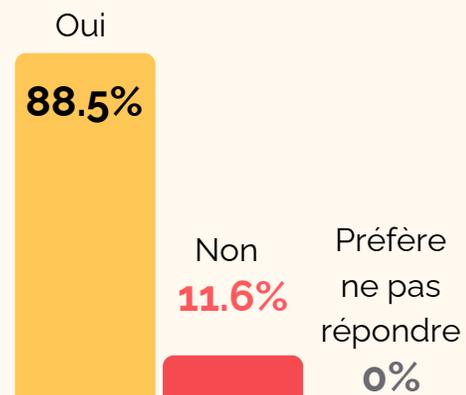
Enfin, 5 répondant.es ont indiqué qu'ils ou elles étaient actuellement incarcéré.es, tandis que 157 autres (4 %) ont déclaré avoir été incarcéré.es dans le passé.

c. Données démographiques

Vous trouverez ci-dessous les réponses aux 17 questions démographiques posées dans le sondage.

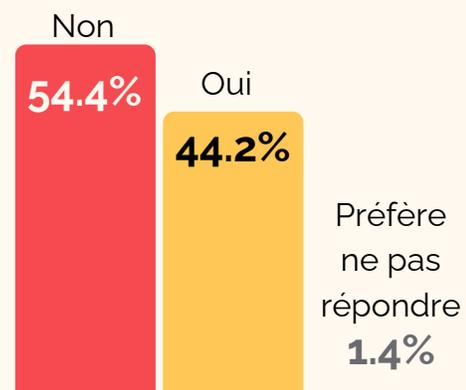
1. Vous identifiez-vous comme une personne en situation de handicap, une personne avec un ou des handicaps, une personne sourde ou malentendante, une personne souffrant d'une ou de plusieurs maladies physiques chroniques et/ou une personne souffrant d'une ou de plusieurs maladies mentales ?

	%	Fréquence
Oui	88.45%	3890
Non	11.55%	508
Préfère ne pas répondre	0.00%	0
Total		4398



2. Êtes-vous l'aidant ou le membre de la famille d'une personne en situation de handicap, d'une personne avec un ou plusieurs handicaps, d'une personne sourde ou malentendante, d'une personne souffrant d'une ou de plusieurs maladies physiques chroniques et/ou d'une personne souffrant d'une ou de plusieurs maladies mentales ?

	%	Fréquence
Non	54.43%	2390
Oui	44.20%	1941
Préfère ne pas répondre	1.37%	60
Total		4391



5. Données démographiques

3. Dans quelle province ou quel territoire vivez-vous ?

	%	Fréquence
Ontario	40,25 %	1 770
Colombie-Britannique	20,17 %	887
Alberta	14,62 %	643
Québec	9,28 %	408
Manitoba	4,48 %	197
Nouvelle-Écosse	3,91 %	172
Nouveau-Brunswick	2,59 %	114
Saskatchewan	2,37 %	104
Terre-Neuve-et-Labrador	1,55 %	68
Île-du-Prince-Édouard	0,48 %	21
Yukon	0,18 %	8
Territoires du Nord-Ouest	0,11 %	5
Nunavut	0,00 %	0
Total		4 397

5. Données démographiques

4. Avec qui vivez-vous ?

	%	Fréquence
Je vis avec ma famille	54,92 %	2 416
Je vis seule	29,76 %	1 309
Je vis avec des personnes qui ne sont pas de ma famille	7,93 %	349
Autres	4,41 %	194
Préfère ne pas répondre	1,86 %	82
Je vis dans un établissement (établissement de soins de longue durée, foyer de groupe, etc.)	1,11 %	49
Total		4 399

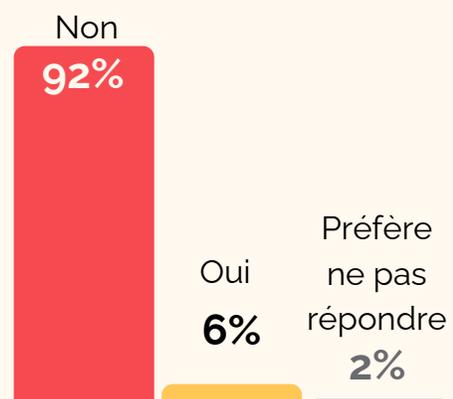
5. Données démographiques

5. Quelle est votre situation familiale ?

	%	Fréquence
Je suis célibataire, jamais marié.e	29,89 %	1 756
Je suis marié.e ou en partenariat domestique	26,47 %	1 555
J'ai des enfants	17,74 %	1 042
Je suis divorcé.e	10,76 %	632
Je n'ai pas d'enfant	7,06 %	415
Je suis séparé.e	4,56 %	268
Je suis veuf ou veuve	2,20 %	129
Préfère ne pas répondre	1,33 %	78
Total		5 875

6. Vous identifiez-vous comme une personne autochtone (Autochtone, Premières Nations, Métis et Inuit) du Canada ?

	%	Fréquence
Non	91.91%	4043
Oui	5.89%	259
Préfère ne pas répondre	2.21%	97
Total		4399



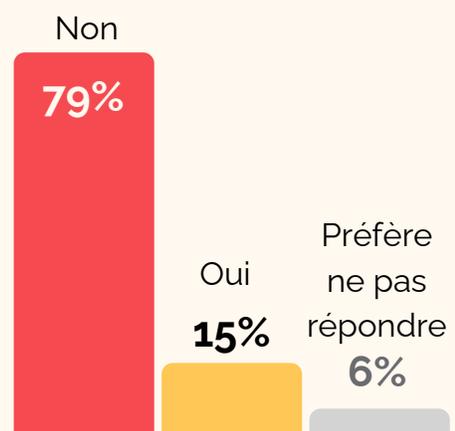
5. Données démographiques

7. Quelle est la principale langue utilisée à la maison ?

	%	Fréquence
Anglais	89,00 %	3 916
Français	8,11 %	357
Autre	2,16 %	95
Langue des Signes Américaine (ASL)	0,36 %	16
Préfère ne pas répondre	0,34 %	15
Langue des Signes Québécoise (LSQ)	0,02 %	1
Total		4 400

8. Vous identifiez-vous comme une personne racisée ou une minorité visible ?

	%	Fréquence
Non	78,50 %	3 443
Oui	15,32 %	672
Préfère ne pas répondre	6,18 %	271
Total		4 386



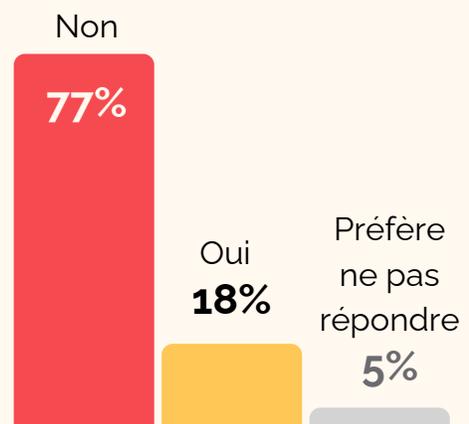
5. Données démographiques

9. Vous reconnaissez-vous dans l'une des catégories suivantes ?

	%	Fréquence
Citoyen canadien	90,89 %	4 188
Résident permanent	4,90 %	226
Immigrant	2,80 %	129
Préfère ne pas répondre	0,91 %	42
Nouvel arrivant	0,28 %	13
Réfugié	0,22 %	10
Total		4 608

10. Vous identifiez-vous comme 2ELGBTQI+ ?

	%	Fréquence
Non	77,11 %	3 386
Oui	18,33 %	805
Préfère ne pas répondre	4,55 %	200
Total		4 391



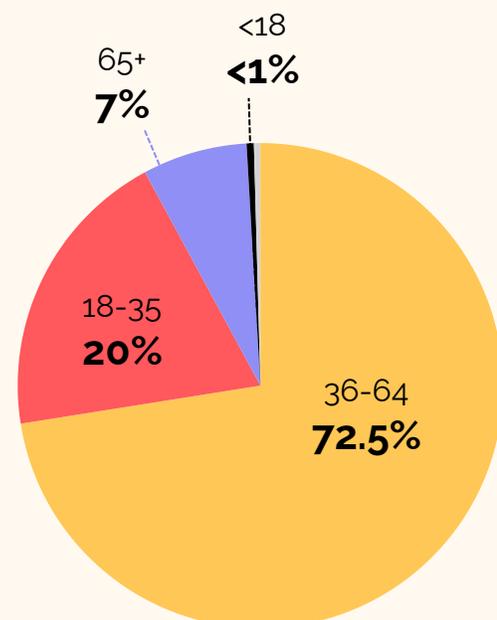
5. Données démographiques

11. Quelle est la catégorie de sexe qui vous représente le mieux ?

	%	Fréquence
Femme	62,65 %	2 759
Homme	29,25 %	1 288
Non binaire (par exemple : genderqueer, genderfluid)	4,75 %	209
Préfère ne pas répondre	1,57 %	69
Homme transgenre	0,70 %	31
Autres	0,61 %	27
Femme transgenre	0,48 %	21
Total		4 404

12. Dans quelle catégorie d'âge vous situez-vous ?

	%	Fréquence
36-64	72,49%	3188
18-35	19,62%	863
65+	6,98%	307
Moins de 18 ans	0,48%	21
Préfère ne pas répondre	0,43%	19
Total		4398



5. Données démographiques

13. Dans quelle catégorie se situent vos revenus ?

	%	Fréquence
Moins de 24 000 \$ par an	62,05 %	2 732
24 000 \$ - 40 000 \$	14,10 %	621
41 000 \$ - 60 000 \$	8,63 %	380
61 000 \$ - 100 000 \$	7,20 %	317
Préfère ne pas répondre	4,54 %	200
Plus de 100 000 \$	3,47 %	153
Total		4 403

14. En ce qui concerne votre situation financière personnelle actuelle, diriez-vous que vous :

	%	Fréquence
Avez du mal à vous en sortir	62,36 %	2 742
Êtes correct (peut s'offrir l'essentiel)	25,54 %	1 123
Êtes à l'aise (peut s'offrir ce que l'on veut)	9,51 %	418
Préfère ne pas répondre	1,73 %	76
Êtes aisé.e (a beaucoup d'argent)	0,86 %	38
Total		4 397

5. Données démographiques

15. Parmi les options suivantes, laquelle décrit le mieux votre situation en matière de logement ?

	%	Fréquence
Je suis locataire	34,80 %	1 530
Je suis propriétaire	30,16 %	1 326
Autres	13,85 %	609
Je suis locataire et mon loyer est subventionné	13,10 %	576
Préfère ne pas répondre	3,46 %	152
Je n'ai pas de domicile stable (p. ex. couchsurfing, refuge)	3,43 %	151
Je vis dans un établissement (établissement de soins de longue durée, foyer de groupe, etc.)	1,21 %	53
Total		4 397

5. Données démographiques

16. Laquelle de ces sources de revenus vous permet de subvenir à vos besoins ?

	%	Fréquence
Prestations d'invalidité provinciales (telles que la POSPH, la PSD)	32,62 %	2 088
Prestations d'invalidité fédérales (telles que l'assurance-emploi, le RPC-I ou les prestations d'invalidité des anciens combattants)	19,15 %	1 226
Votre conjoint.e/partenaire	11,62 %	744
Autres assistances familiales	11,47 %	734
Aucune de ces réponses	9,58 %	613
Pension/épargne	7,72 %	494
Paiement d'une assurance invalidité de longue durée	6,56 %	420
Préfère ne pas répondre	1,28 %	82
Total		6 401

5. Données démographiques

17. Êtes-vous ou avez-vous été incarcéré.e ?

	%	Fréquence
Non, je n'ai jamais été incarcéré.e	94,10 %	4 133
J'ai été incarcéré.e dans le passé	3,57 %	157
Préfère ne pas répondre	2,00 %	88
Autre	0,20 %	9
Oui, je suis actuellement incarcéré.e	0,11 %	5
Total		4 392

6. Valeurs

a. Résumé de haut niveau

Cette section questionnait les répondant.es sur les éléments les plus importants pour eux et elles concernant la manière dont la PCPSH devrait être structurée. Elle se concentre sur des questions liées à des valeurs telles que l'équité, la justice, l'inclusion et l'intersectionnalité. Elle a également abordé certaines questions relatives au développement de la prestation. Toutes les questions étaient formulées sous forme d'affirmations avec des options de réponse unique : « d'accord », « pas d'accord » ou « préfère ne pas répondre ».

De nombreuses questions de cette section ont fait l'objet d'un grand consensus, avec plus de 90 % d'accord. Une majorité écrasante (plus de 95 % d'accord) des répondant.es a estimé que la PCPSH devrait s'adapter à l'évolution de la situation des demandeurs et demanderesse, que le gouvernement devrait inclure les personnes en situation de handicap dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du programme de la PCPSH, que la PCPSH ne devrait comporter aucune récupération fiscale et qu'une PCPSH réussie permettrait réellement de sortir les personnes en situation de handicap de la pauvreté.

Alors que 97 % des personnes interrogées ont convenu que la PCPSH devrait être inclusive et atteindre le plus grand nombre possible de personnes en situation de handicap, elles ont été moins nombreuses (65 %) à adhérer à l'idée que la PCPSH devrait offrir la même aide à toutes les personnes en situation de handicap admissibles.

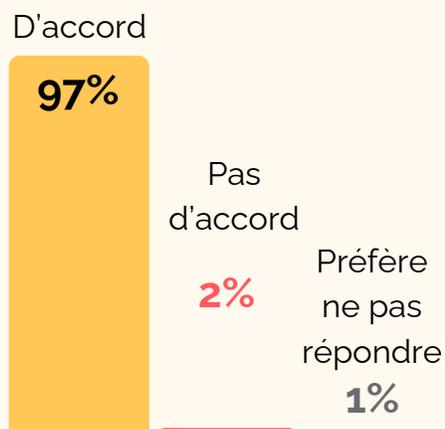
Il convient de noter que la question la plus controversée de cette section concernait l'intersectionnalité. 54 % des répondant.es ont convenu que la PCPSH devrait tenir compte de l'intersectionnalité (la façon dont les différentes parties de l'identité d'une personne, comme sa race, son sexe, ses origines et autres, peuvent influencer sur ses expériences, ses obstacles et la façon dont elle est traitée dans la société). 34 % n'étaient pas d'accord avec cette affirmation et 12 % ont préféré ne pas répondre.

Les réponses les plus divergentes font l'objet d'un examen plus approfondi dans la section ci-dessous.

b. Réponses et observations

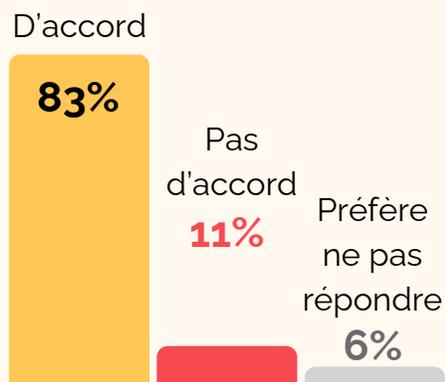
1. La PCPSH doit être inclusive et atteindre le plus grand nombre possible de personnes en situation de handicap.

	%	Fréquence
D'accord	96.89%	4118
Pas d'accord	2.12%	90
Préfère ne pas répondre	0.99%	42
Total		4250



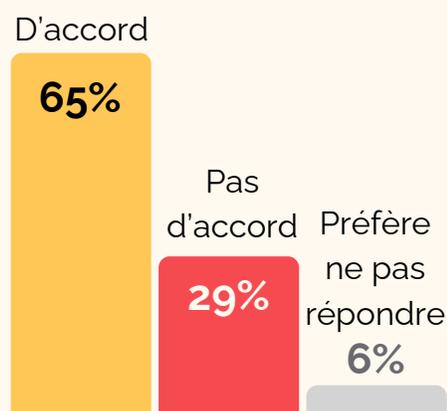
2. La PCPSH devrait offrir davantage de soutien aux personnes en situation de handicap les plus vulnérables.

	%	Fréquence
D'accord	82.52%	3507
Pas d'accord	11.36%	483
Préfère ne pas répondre	6.12%	260
Total		4250



3. La PCPSH devrait être accordée de manière égale, en offrant exactement la même assistance à tous ceux et celles qui sont admissibles.

	%	Fréquence
D'accord	65.14%	2767
Pas d'accord	28.91%	1228
Préfère ne pas répondre	5.96%	253
Total		4248



Commentaire :

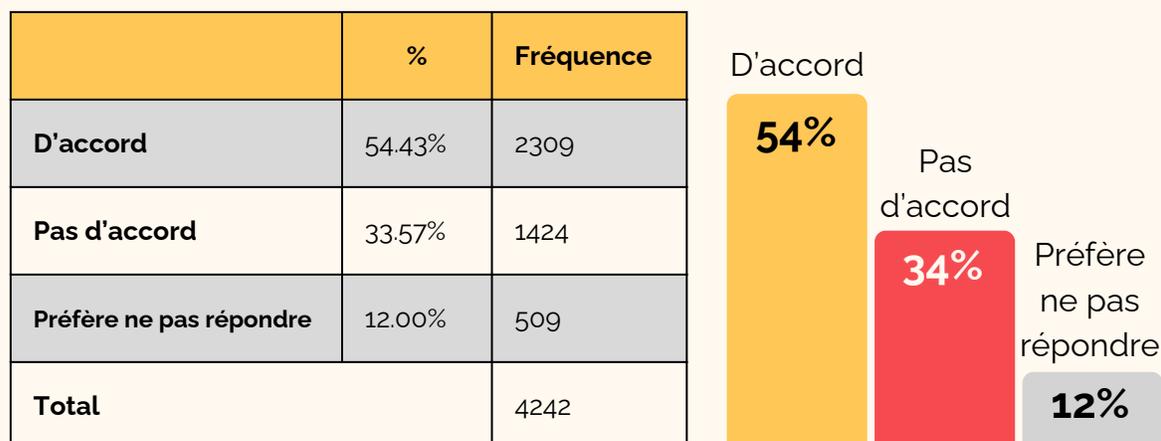
Cette déclaration est l'une de celles qui présentent le plus de divergences. C'est l'affirmation qui présente l'écart le plus important entre les personnes en situation de handicap et les aidant.es qui ne s'identifient pas comme tel.les. Alors que seulement 49 % des aidant.es étaient d'accord pour dire que la PCPSH devrait être donnée de manière égale, 67 % des personnes en situation de handicap étaient d'accord avec cette affirmation.

L'analyse des réponses en fonction du revenu a montré que plus le revenu annuel est élevé, plus le taux d'accord est faible. Le taux d'accord allait de 70 % pour les personnes ayant un revenu annuel inférieur à 24 000 \$, notre groupe de répondant.es le plus important, à 35 % pour les personnes ayant un revenu annuel supérieur à 100 000 \$, notre groupe de répondant.es le moins important.

Le taux d'accord est nettement plus faible pour les personnes qui s'identifient comme trans ou non conformes au genre (45 %) que pour les hommes (70 %) et les femmes (65 %). Le taux d'accord était inférieur de 13 points pour les personnes de moins de 35 ans (55 %) par rapport aux personnes âgées de 36 à 64 ans (68 %).

Le taux d'accord est 10 % plus élevé pour tous les répondant.es non blancs (73 %) que pour tous ceux et celles qui ne sont pas racisé.es ou autochtones (63 %). Enfin, les personnes qui s'identifient comme 2ELGBTQI+ ont un taux d'accord de 57 %, tandis que celles qui ne s'identifient pas comme 2ELGBTQI+ ont un taux d'accord de 71 %.

4. La PCPSH devrait tenir compte de l'intersectionnalité (la manière dont les différentes parties de l'identité d'une personne, comme sa race, son sexe, ses origines et autres, peuvent affecter ses expériences, ses obstacles et la manière dont elle est traitée dans la société).



Commentaire :

Cette déclaration présente également plus de divergences que la plupart des autres.

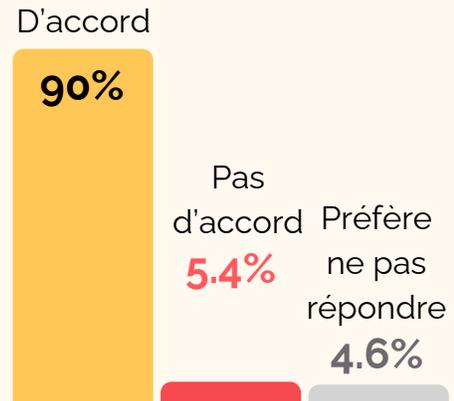
Le taux d'accord est considérablement plus élevé chez les personnes qui s'identifient comme trans ou non conformes au genre (82 %) que chez les hommes (46 %) et les femmes (55 %), bien que ce groupe ne représente qu'un petit nombre de répondant.es.

Le taux d'accord était 13 % plus élevé pour tous les répondant.es non blancs (65 %) que pour tous ceux et celles qui ne sont pas racisé.es ou autochtones (52 %). Enfin, les personnes s'identifiant comme 2ELGBTQI+ étaient beaucoup plus susceptibles d'être d'accord avec cette affirmation, 73 % des répondant.es 2ELGBTQI+ étant d'accord, contre seulement 50 % pour ceux et celles qui ne s'identifiaient pas comme 2ELGBTQI+.

Ni l'âge ni le revenu ne présentaient de fortes corrélations pour cette affirmation, bien que les personnes âgées de 18 à 35 ans et de plus de 65 ans aient un taux d'accord légèrement plus élevé (environ 60 %) que les personnes âgées de 36 à 64 ans (53 %).

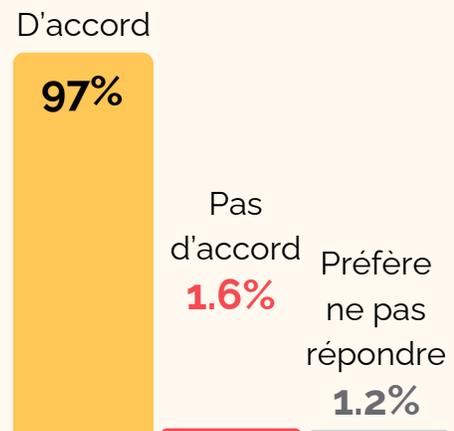
5. La transparence est importante. Il doit être clair qui reçoit quoi et pourquoi.

	%	Fréquence
D'accord	90.02%	3817
Pas d'accord	5.35%	227
Préfère ne pas répondre	4.62%	196
Total		4240



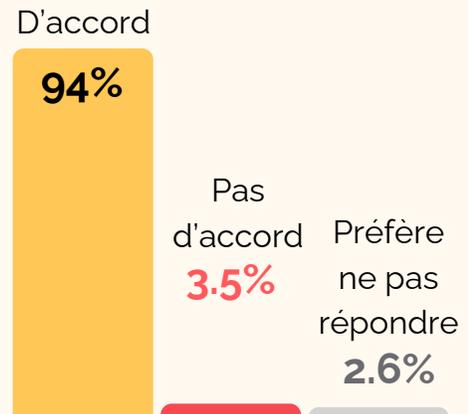
6. Une PCPSH réussie sortirait réellement les personnes en situation de handicap de la pauvreté et leur assurerait un revenu supérieur au seuil de pauvreté officiel du Canada.

	%	Fréquence
D'accord	97.20%	4131
Pas d'accord	1.58%	67
Préfère ne pas répondre	1.22%	52
Total		4250



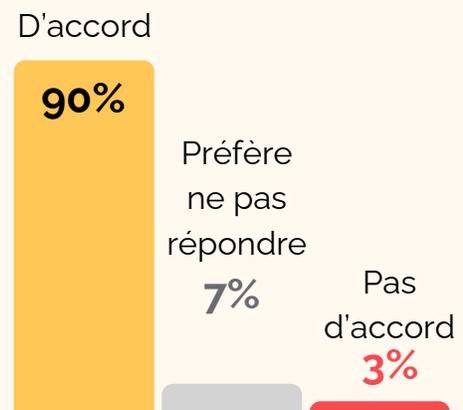
7. Les coûts supplémentaires liés au handicap devraient être pris en compte dans le calcul du montant que la PCPSH devrait offrir.

	%	Fréquence
D'accord	93.88%	3988
Pas d'accord	3.51%	149
Préfère ne pas répondre	2.61%	111
Total		4248



8. La PCPSH devrait faire progresser l'objectif de la Loi canadienne sur l'accessibilité, à savoir un Canada exempt d'obstacles d'ici 2040.

	%	Fréquence
D'accord	89.67%	3803
Préfère ne pas répondre	7.38%	313
Pas d'accord	2.95%	125
Total		4241



9. Le gouvernement devrait inclure les personnes en situation de handicap dans le développement, la mise en œuvre et le suivi du programme de la PCPSH.

	%	Fréquence
D'accord	97.57%	4138
Préfère ne pas répondre	1.70%	72
Pas d'accord	0.73%	31
Total		4241

D'accord

98%

Préfère
ne pas
répondre
1.7%

Pas
d'accord
<1%

10. La PCPSH doit s'adapter à l'évolution de la situation des demandeurs et demandereses.

	%	Fréquence
D'accord	95.45%	4052
Préfère ne pas répondre	3.11%	132
Pas d'accord	1.44%	61
Total		4245

D'accord

95.5%

Préfère
ne pas
répondre
3.1%

Pas
d'accord
1.4%

7. À quoi devrait ressembler la PCPSH ?

a. Résumé de haut niveau

Cette section interrogeait les répondant.es sur les éléments dont la PCPSH devrait tenir compte. Toutes les questions étaient formulées sous forme d'affirmations avec des options de réponse unique : « d'accord », « pas d'accord » ou « préfère ne pas répondre ».

Comme dans la section précédente, plusieurs questions de cette partie ont fait l'objet d'un très large consensus. L'obligation pour la PCPSH de reconnaître que différents niveaux d'aide seront nécessaires pour amener les gens au-dessus du seuil de pauvreté, en fonction de la province ou du territoire dans lequel ils vivent, a recueilli un très large soutien (92 % d'accord). De même, les personnes interrogées sont tout à fait d'accord (97 %) pour dire que la PCPSH devrait être transférable, ce qui permettrait aux personnes de changer de province ou de territoire sans avoir à présenter une nouvelle demande. Elles ont également affirmé (94 % d'accord) que la prestation devrait être individualisée, de sorte qu'elle ne tienne pas compte des revenus ou des gains des membres de la famille ou du partenaire de la personne en situation de handicap.

Les points de controverse dans cette section concernaient le lien entre la prestation et les revenus d'une personne en situation de handicap. Alors que 93 % des répondant.es sont d'accord pour dire qu'il devrait y avoir une généreuse exonération des gains afin que les personnes en situation de handicap capables de travailler aient la possibilité de garder l'argent qu'elles ont gagné, 40 % des répondant.es pensent que les personnes en situation de handicap qui gagnent plus d'argent devraient recevoir moins d'argent de la part de la PCPSH.

Les réponses les plus divergentes font l'objet d'un examen plus approfondi dans la section ci-dessous.

7. À quoi devrait ressembler la PCPSH ?

b. Réponses et observations

1. La PCPSH doit s'ajouter à toutes les prestations fédérales, territoriales et provinciales actuelles, ainsi qu'aux biens et services dont bénéficient les personnes en situation de handicap. (c.-à-d. pas de récupération fiscale)

	%	Fréquence
D'accord	97.08%	4017
Préfère ne pas répondre	1.62%	67
Pas d'accord	1.30%	54
Total		4138

D'accord

97.1%

Préfère
ne pas
répondre
1.6%

Pas
d'accord
1.3%

2. Aucune personne en situation de handicap ne devrait voir sa situation se dégrader après l'entrée en vigueur de la PCPSH.

	%	Fréquence
D'accord	98.77%	4081
Préfère ne pas répondre	0.82%	34
Pas d'accord	0.41%	17
Total		4132

D'accord

98.8%

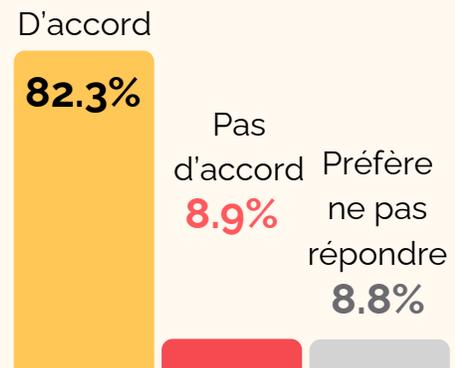
Préfère
ne pas
répondre
<1%

Pas
d'accord
<1%

7. À quoi devrait ressembler la PCPSH ?

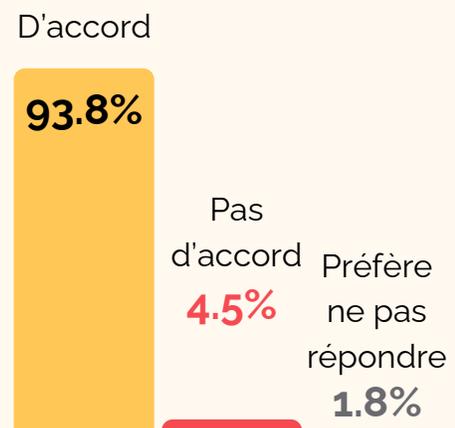
3. La PCPSH doit s'ajouter à toutes les prestations d'assurance privée que les personnes en situation de handicap reçoivent actuellement.

	%	Fréquence
D'accord	82.26%	3400
Pas d'accord	8.93%	369
Préfère ne pas répondre	8.81%	364
Total		4133



4. La PCPSH doit être une prestation individualisée, qui appartient à la personne en situation de handicap elle-même et ne tient pas compte des revenus ou des gains du partenaire ou des membres de la famille de la personne en situation de handicap.

	%	Fréquence
D'accord	93.76%	3877
Pas d'accord	4.45%	184
Préfère ne pas répondre	1.79%	74
Total		4135



7. À quoi devrait ressembler la PCPSH ?

5. Il faut prévoir une exonération généreuse des revenus afin que les personnes en situation de handicap capables de travailler aient la possibilité de conserver l'argent qu'elles gagnent.

	%	Fréquence
D'accord	93.45%	3866
Pas d'accord	3.46%	143
Préfère ne pas répondre	3.09%	128
Total		4137

D'accord

93.5%

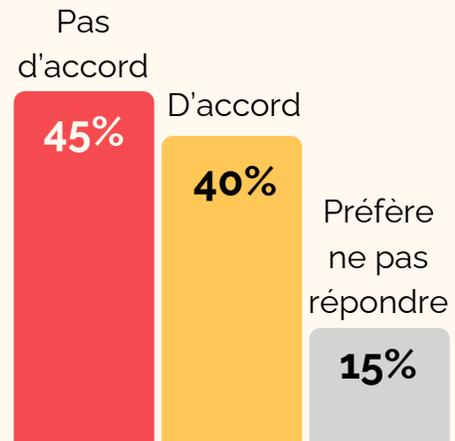
Pas
d'accord
3.5%

Préfère
ne pas
répondre
3%

7. À quoi devrait ressembler la PCPSH ?

6. Les personnes en situation de handicap qui gagnent plus d'argent devraient recevoir moins d'argent de la PCPSH.

	%	Fréquence
Pas d'accord	45.26%	1863
D'accord	39.58%	1629
Préfère ne pas répondre	15.16%	624
Total		4242



Commentaire :

Cette affirmation est celle qui a montré le plus de divergences. En général, les personnes en désaccord avec cette affirmation sont plus nombreuses que celles qui sont d'accord avec elle.

Les femmes (40 %) et les hommes (43 %) sont plus en accord avec cette affirmation que les personnes qui s'identifient comme trans et/ou non conformes au genre (27 %).

Les 18-35 ans sont moins nombreux à être d'accord avec cette affirmation (35 %) que les autres groupes d'âge, bien que les marges soient faibles.

Les personnes gagnant plus de 100 000 \$ par an étaient les plus susceptibles d'être d'accord avec cette affirmation (49 %), alors que le taux moyen d'accord pour tous les autres niveaux de revenus était de 40 %.

Il n'y a pas de différence significative dans les taux d'accord entre les répondant.es racisé.es ou autochtones (36 %) et ceux et celles qui ne sont pas racisé.es ou autochtones (40 %). De même, il n'y a pas de différence significative entre les personnes qui s'identifient comme 2ELGBTQI+ (35 % d'accord) et celles qui ne s'identifient pas comme telles (41 %).

7. À quoi devrait ressembler la PCPSH ?

7. La PCPSH ne devrait pas être imposable.

	%	Fréquence
D'accord	93.10%	3844
Pas d'accord	4.17%	172
Préfère ne pas répondre	2.74%	113
Total		4129

D'accord

93%

Pas
d'accord

4%

Préfère
ne pas
répondre

3%

8. La PCPSH doit être transférable, pour permettre aux personnes de changer de province ou de territoire sans avoir à présenter une nouvelle demande.

	%	Fréquence
D'accord	96.56%	3987
Pas d'accord	1.91%	79
Préfère ne pas répondre	1.53%	63
Total		4129

D'accord

96.6%

Pas
d'accord

1.9%

Préfère
ne pas
répondre

1.5%

7. À quoi devrait ressembler la PCPSH ?

9. La PCPSH ne doit comporter aucune restriction quant aux voyages à l'extérieur du pays, tant que le demandeur ou la demanderesse demeure résident.e du Canada.

	%	Fréquence
D'accord	93.10%	3844
Pas d'accord	4.17%	172
Préfère ne pas répondre	2.74%	113
Total		4129

D'accord

93%

Pas d'accord **4%** Préfère ne pas répondre **3%**

10. La PCPSH devrait tenir compte du fait que les habitant.es des différentes provinces et territoires ont besoin de différents niveaux d'aide pour passer au-dessus du seuil de pauvreté dans leur région.

	%	Fréquence
D'accord	92.42%	3827
Pas d'accord	4.73%	196
Préfère ne pas répondre	2.85%	118
Total		4141

D'accord

92.4%

Pas d'accord **4.7%** Préfère ne pas répondre **2.9%**

8. Que doit comprendre le coût de l'invalidité ?

a. Résumé de haut niveau

Cette section demandait aux répondant.es quelles autres dépenses devraient être considérées lorsque le gouvernement réfléchit au coût réel du handicap. Sept des huit questions étaient formulées sous forme d'affirmations avec des options de réponse unique : « d'accord », « pas d'accord » ou « préfère ne pas répondre ». Une question ouverte permettait aux répondant.es de faire part des coûts supplémentaires auxquels les personnes en situation de handicap peuvent faire face.

Toutes les affirmations de cette section ont reçu un très fort appui, à l'exception d'une seule. Une forte majorité de répondant.es (plus de 90 %) a convenu que le coût du handicap devrait tenir compte des coûts liés à la nourriture et à l'épicerie, au logement, à l'équipement spécifique au handicap, aux médicaments en vente libre et sur ordonnance, aux traitements tels que la physiothérapie, les massages, la naturopathie, l'ostéopathie et les prestataires de soins. Cependant, seulement 64 % des personnes interrogées estiment que le coût du handicap devrait tenir compte des frais de garde d'enfants. Nous détaillerons ce point dans la section suivante.

b. Réponses et observations

1. Lorsque le gouvernement détermine le coût de l'invalidité, il devrait tenir compte du coût de la nourriture et des produits d'épicerie.

	%	Fréquence
D'accord	97.53%	3987
Pas d'accord	1.93%	79
Préfère ne pas répondre	0.54%	22
Total		4088

D'accord

97.5%

Pas
d'accord
2%

Préfère
ne pas
répondre
<1%

8. Que doit comprendre le coût de l'invalidité ?

2. Le coût du handicap doit tenir compte du coût du logement.

	%	Fréquence
D'accord	97.80%	3997
Pas d'accord	1.47%	60
Préfère ne pas répondre	0.73%	30
Total		4087

D'accord

98%

Pas
d'accord
1.5%

Préfère
ne pas
répondre
<1%

3. Le gouvernement devrait inclure le coût de l'équipement spécifique au handicap dans le coût du handicap.

	%	Fréquence
D'accord	95.79%	3911
Pas d'accord	2.45%	100
Préfère ne pas répondre	1.76%	72
Total		4083

D'accord

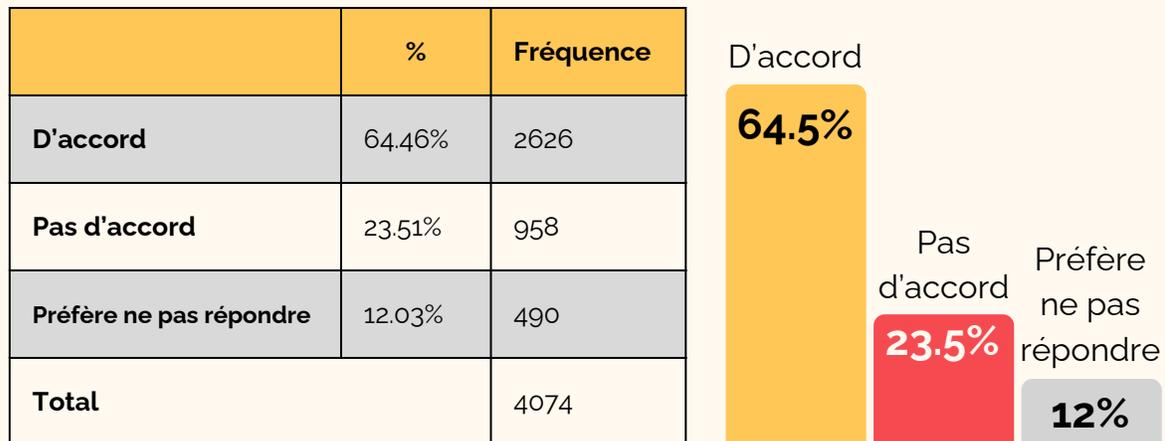
95.8%

Pas
d'accord
2.5%

Préfère
ne pas
répondre
1.8%

8. Que doit comprendre le coût de l'invalidité ?

4. Le coût du handicap doit inclure les frais de garde d'enfants.



Commentaire :

Cette déclaration a fait l'objet d'une certaine divergence.

Le petit groupe de personnes qui s'identifient comme trans ou non conforme au genre est le plus susceptible d'être d'accord avec cette affirmation (75 %), tandis que les femmes et les hommes sont d'accord avec cette affirmation au même taux de 64 %.

Les personnes âgées de 18 à 35 ans étaient plus susceptibles d'être d'accord avec cette affirmation (70 %) que les personnes âgées de moins de 18 ans (65 %) ou les personnes âgées de 36 à 64 ans (62 %). Les personnes âgées de plus de 65 ans affichent le taux d'accord le plus élevé (72 %).

Il n'y a pas de différence significative dans les réponses en fonction du niveau de revenu. Toutefois, les personnes ayant un revenu inférieur à 40 000 \$ par an ont un taux d'accord légèrement inférieur (63 %) à celui des personnes ayant un revenu supérieur à 40 000 \$ (moyenne de 69 %).

Il y a une différence de 9 % dans les taux d'accord entre les répondant.es racisé.es ou autochtones (72 %) et ceux et celles qui ne sont pas racisé.es ou autochtones (63 %). Il n'y a pas de différence significative entre les personnes qui s'identifient comme 2ELGBTQI+ (69 % d'accord) et celles qui ne s'identifient pas comme telles (64 %).

8. Que doit comprendre le coût de l'invalidité ?

5. Le gouvernement doit tenir compte du coût des médicaments en vente libre et sur ordonnance dans le coût de l'invalidité.

	%	Fréquence
D'accord	94.59%	3861
Pas d'accord	3.85%	157
Préfère ne pas répondre	1.57%	64
Total		4082

D'accord

94.6%

Pas d'accord **3.9%**

Préfère ne pas répondre **1.6%**

6. Le coût de l'invalidité doit inclure les coûts associés aux traitements tels que la physiothérapie, les massages, la naturopathie, l'ostéopathie, etc.

	%	Fréquence
D'accord	91.46%	3737
Pas d'accord	5.75%	235
Préfère ne pas répondre	2.79%	114
Total		4086

D'accord

91.5%

Pas d'accord **5.8%**

Préfère ne pas répondre **2.8%**

8. Que doit comprendre le coût de l'invalidité ?

7. Le gouvernement doit tenir compte des coûts associés aux prestataires de soins lorsqu'il réfléchit au coût de l'invalidité.

	%	Fréquence
D'accord	93.21%	3804
Pas d'accord	3.68%	150
Préfère ne pas répondre	3.11%	127
Total		4081

D'accord

93.2%

Pas
d'accord **3.7%** Préfère
ne pas
répondre
3.1%

8. Que doit comprendre le coût de l'invalidité ?

8. Y a-t-il des coûts liés au handicap que nous n'avons pas mentionnés dans les questions ci-dessus ?

22 132 personnes ont répondu à cette question ouverte. Plusieurs d'entre elles ont indiqué que les coûts des services courants tels que le logement, la nourriture et les transports sont plus élevés pour les personnes en situation de handicap parce qu'elles ont besoin d'options plus précises et parfois spécialisées, et que cela doit être pris en compte dans les allocations pour ces coûts quotidiens dans la PCPSH.

En grande majorité, les répondant.es ont indiqué que le **transport** était le coût le plus important lié au handicap qui n'était pas inclus dans les questions du sondage. Plus précisément, les personnes ont mentionné les coûts des transports accessibles, des modifications apportées aux véhicules, de l'essence, des taxis et du covoiturage, les coûts de transport encourus par les aidants familiaux et le transport pour se rendre à des rendez-vous médicaux.

La deuxième réponse la plus fréquente concerne les **services de santé mentale et de thérapie**.

Les coûts liés aux éléments suivants ont aussi été fréquemment mentionnés :

1. Modifications to housing, clothing, appliances and vehicles for accessibility
2. Special diets; supplements; prepared meals for those unable to cook, etc.
3. Education and retraining programs
4. Home services like cleaning, snow removal, gardening, repairs
5. Telecommunication devices and services
6. Medical devices, experimental medications
7. Personal protective equipment (PPE)
8. Dental and vision care
9. Recreational and social activities, including modest vacation, for mental health and wellbeing
10. Service animals
11. Personal and feminine hygiene products
12. Cannabis and medicinal cannabis
13. Gym or other fitness activities

9. À quelle fréquence la PCPSH devrait-elle être versée ?

a. Résumé de haut niveau

Cette courte section interrogeait les répondant.es sur la fréquence à laquelle la PCPSH devrait être versée. Il y avait une question à choix multiple qui demandait aux répondant.es de ne choisir que leur première option. Une petite majorité de répondant.es (51 %) a opté pour un paiement mensuel de la PCPSH, tandis que 36 % ont préféré des modalités de paiement bimensuel. 11 % des répondant.es ont indiqué qu'ils et elles aimeraient pouvoir choisir la fréquence de versement de la PCPSH.

b. Réponses et observations

1. Je préférerais que la PCPSH soit payée :

	%	Fréquence
Mensuellement	50,70 %	2 065
Deux fois par mois	36,39 %	1 482
Je souhaite choisir la fréquence de paiement de la partie financière de la PCPSH	11,15 %	454
Préfère ne pas répondre	1,23 %	50
Tous les deux mois	0,54 %	22
Total		4 073

10. Qui peut bénéficier de la PCPSH ?

a. Résumé de haut niveau

Cette section interrogeait les répondant.es sur les personnes qui devraient pouvoir accéder à la PCPSH. Toutes les questions étaient formulées sous forme d'affirmations avec des options de réponse unique : « d'accord », « pas d'accord » ou « préfère ne pas répondre ».

Les répondant.es étaient massivement d'accord (96 %) pour dire que toute personne qui reçoit déjà une prestation fédérale, territoriale ou provinciale devrait pouvoir accéder immédiatement à la PCPSH. De même, les répondant.es sont tout à fait d'accord (94 %) pour dire que les personnes en situation de handicap dont le niveau de handicap change — parce que le handicap est permanent ou temporaire, stable ou évolutif ou épisodique — doivent pouvoir accéder à la PCPSH au fur et à mesure que leur situation évolue.

Certaines des autres questions de cette section étaient plus controversées. Seuls 53 % des répondant.es étaient d'accord pour dire que toute personne en situation de handicap devrait accéder à la PCPSH (34 % n'étaient pas d'accord avec cette affirmation) et 63 % étaient d'accord pour dire que les personnes en situation de handicap, quel que soit leur statut de résidence, devraient être admissibles à la PCPSH (25 % n'étaient pas d'accord). Nous détaillons ci-dessous les corrélations démographiques de ces réponses.

10. Qui peut bénéficier de la PCPSH ?

b. Réponses et observations

1. Les personnes en situation de handicap qui bénéficient déjà d'une prestation fédérale, territoriale ou provinciale devraient pouvoir accéder immédiatement à la PCPSH.

	%	Fréquence
D'accord	95.89%	3873
Pas d'accord	2.40%	97
Préfère ne pas répondre	1.71%	69
Total		4039

D'accord

95.9%

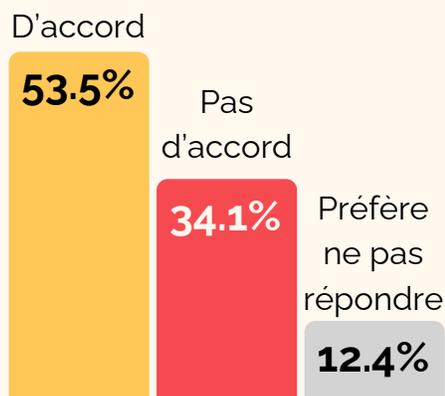
Pas
d'accord
2.4%

Préfère
ne pas
répondre
1.7%

10. Qui peut bénéficier de la PCPSH ?

2. Toute personne en situation de handicap devrait avoir accès à la PCPSH.

	%	Fréquence
D'accord	53.49%	2160
Pas d'accord	34.08%	1376
Préfère ne pas répondre	12.43%	502
Total		4038



Commentaire :

Cette question a donné lieu à des divergences.

Les aidant.es (44 %) sont moins nombreux que les personnes en situation de handicap (54 %) à estimer que toute personne se déclarant en situation de handicap devrait accéder à la PCPSH.

Il n'y a pas d'écarts significatifs en ce qui concerne le sexe ou l'âge.

La probabilité d'être d'accord avec l'affirmation diminue selon le niveau de revenu. Les personnes dont le revenu est inférieur à 60 000 \$ (la grande majorité des répondant.es) ont un taux d'accord de 54 %, tandis que les personnes dont le revenu est supérieur à 100 000 \$ ont un taux d'accord de 38 %.

Cette affirmation présente une différence de 8 % dans les taux d'accord entre les répondant.es racisé.es ou autochtones (60 %) et ceux et celles qui ne sont pas racisé.es ou autochtones (52 %). Il n'y a pas d'écart significatif entre les personnes qui se sont identifiées comme 2ELGBTQI+ (50 % d'accord) et celles qui ne se sont pas identifiées comme telles (54 %).

10. Qui peut bénéficier de la PCPSH ?

3. Les personnes en situation de handicap qui ne reçoivent pas de prestation fédérale, territoriale ou provinciale doivent présenter une demande distincte pour solliciter la PCPSH.

	%	Fréquence
D'accord	74.59%	3009
Pas d'accord	15.27%	616
Préfère ne pas répondre	10.14%	409
Total		4034

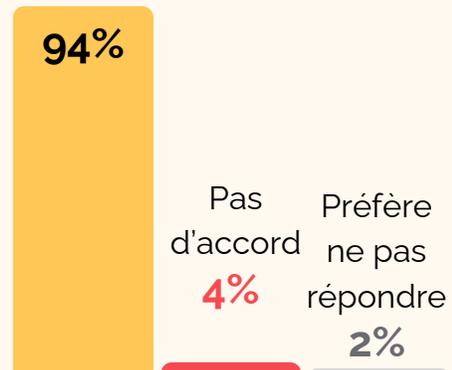
D'accord



4. Les personnes en situation de handicap dont le niveau de handicap change — parce que le handicap est permanent ou temporaire, stable ou progressif ou épisodique — doivent pouvoir accéder à la PCPSH au fur et à mesure de l'évolution de leur situation.

	%	Fréquence
D'accord	94.26%	3809
Préfère ne pas répondre	3.66%	148
Pas d'accord	2.08%	84
Total		4041

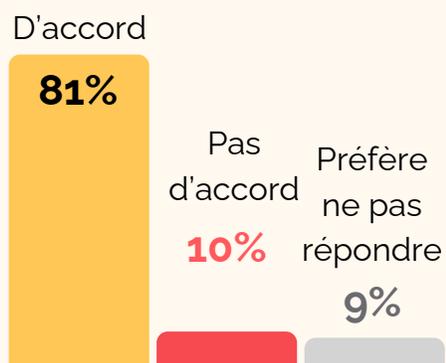
D'accord



10. Qui peut bénéficier de la PCPSH ?

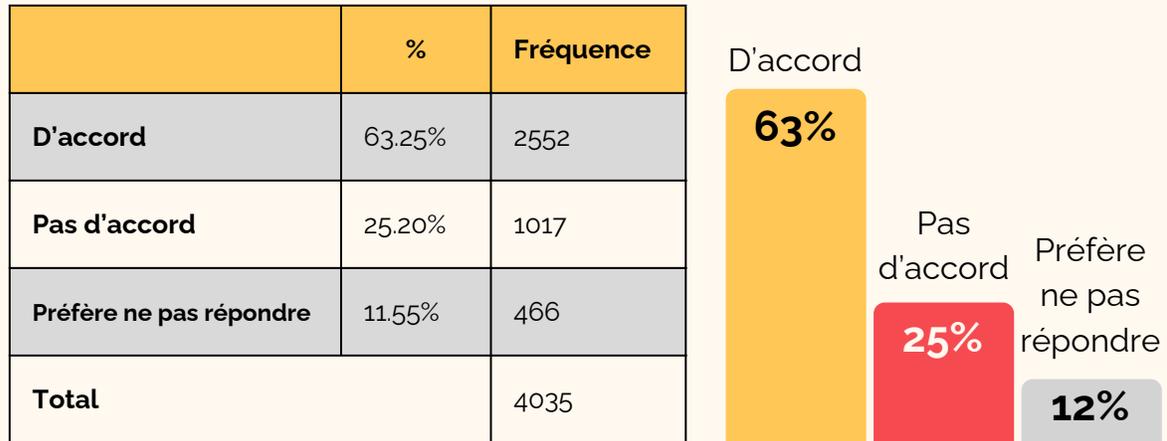
5. Les personnes en situation de handicap, quel que soit leur type d'emploi, devraient être admissibles à la PCPSH.

	%	Fréquence
D'accord	80.84%	3265
Pas d'accord	10.37%	419
Préfère ne pas répondre	8.79%	355
Total		4039



10. Qui peut bénéficier de la PCPSH ?

6. Les personnes en situation de handicap, quel que soit leur statut de résidence, devraient être admissibles à la PCPSH.



Commentaire :

Cette déclaration a fait l'objet d'une certaine divergence.

Les personnes qui s'identifient comme trans ou non conformes au genre sont les plus susceptibles d'être d'accord avec cette affirmation (80 %), tandis que les femmes (63 %) et les hommes (61 %) le sont beaucoup moins souvent.

Les 18-35 ans (70 %) et les plus de 65 ans (68 %) sont les plus nombreux à être d'accord avec cette affirmation. Les personnes âgées de 36 à 64 ans, le groupe le plus important de répondant.es, étaient d'accord à 61 %.

Les personnes qui s'identifient comme racisées ou Autochtones ont un taux d'accord de 69 %, tandis que les personnes qui ne sont pas racisées ou autochtones ont un taux d'accord de 62 %. Les personnes s'identifiant comme 2ELGBTQI+ étaient plus susceptibles d'être d'accord (73 %) que celles qui ne s'identifient pas comme telles (61 %).

Il y a très peu d'écart entre les répondant.es qui s'identifient comme citoyen.nes canadien.nes (63 %) et ceux et celles qui s'identifient comme résidents permanents, immigrant.es, réfugié.es ou nouveaux arrivants (68 %).

10. Qui peut bénéficier de la PCPSH ?

7. Les résident.es des Premières Nations autonomes qui définissent leurs propres critères d'admissibilité aux prestations d'invalidité devraient être admissibles à la PCPSH.

	%	Fréquence
D'accord	64.70%	2614
Pas d'accord	18.19%	735
Préfère ne pas répondre	17.10%	691
Total		4040

D'accord

65%

Pas
d'accord

Préfère
ne pas
répondre

18%

17%

11. Comment une personne en situation de handicap doit-elle faire sa demande pour la PCPSH ?

a. Résumé de haut niveau

Toutes les questions étaient formulées sous forme d'affirmations avec des options de réponse unique « d'accord », « pas d'accord » ou « préfère ne pas répondre ».

Sans surprise, les répondant.es souhaitent que la procédure de candidature soit facile, rapide, simple et transparente. Ils et elles préfèrent de loin que la procédure de candidature soit offerte en ligne, mais ils et elles souhaitent également qu'elle soit disponible en personne et par téléphone.

Presque tous les répondant.es ont souhaité que la procédure de demande soit offerte à tout moment de l'année et qu'elle soit assistée par une solide campagne de communication destinée à sensibiliser les personnes en situation de handicap dans l'ensemble du pays. 94 % des répondant.es ont convenu que la procédure de demande devrait être préchargée avec les informations auxquelles le gouvernement a déjà accès et que la procédure devrait être offerte par le biais des services et portails gouvernementaux existants. Il est un peu surprenant de constater que si 99 % des personnes interrogées souhaitent qu'un service à la clientèle accessible soit offert pendant les heures de bureau pour les aider dans leur démarche, seulement 68 % d'entre elles estiment qu'un tel service serait utile en dehors des heures de bureau.

b. Responses and Observations

1. I want the application process to be easy.

	%	Fréquence
D'accord	97.08%	3893
Pas d'accord	1.95%	78
Préfère ne pas répondre	0.97%	39
Total		4010

D'accord

97%

Pas d'accord 2%
Préfère ne pas répondre 1%

11. Comment une personne en situation de handicap doit-elle faire sa demande pour la PCPSH ?

2. Je veux que le processus de demande soit facile.

	%	Fréquence
D'accord	96.68%	3874
Pas d'accord	1.90%	76
Préfère ne pas répondre	1.42%	57
Total		4007

D'accord

96.7%

Pas d'accord **1.9%** Préfère ne pas répondre **1.4%**

3. Le processus de demande doit être transparent et rapide.

	%	Fréquence
D'accord	94.99%	3808
Pas d'accord	3.69%	148
Préfère ne pas répondre	1.32%	53
Total		4009

D'accord

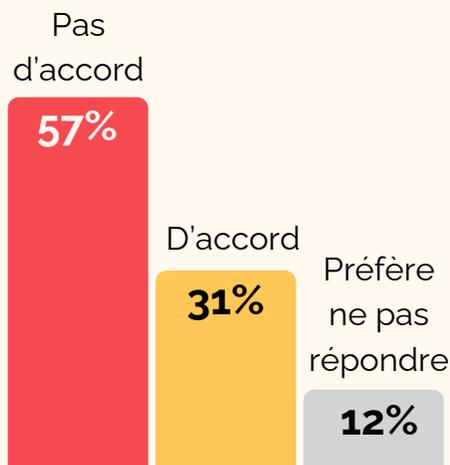
95%

Pas d'accord **3.7%** Préfère ne pas répondre **1.3%**

11. Comment une personne en situation de handicap doit-elle faire sa demande pour la PCPSH ?

4. Je veux un processus de demande rigoureux.

	%	Fréquence
Pas d'accord	57.03%	2267
D'accord	30.57%	1215
Préfère ne pas répondre	12.40%	493
Total		3975



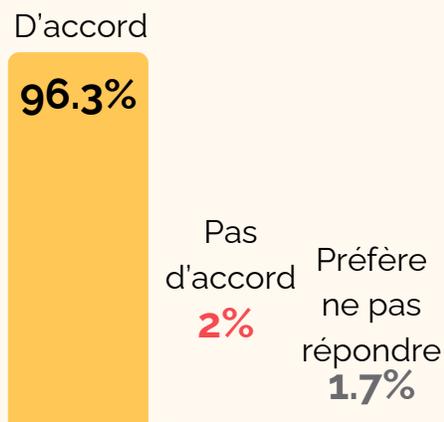
Commentaire :

Les répondant.es qui ne sont pas d'accord avec cette affirmation sont plus nombreux que ceux et celles qui sont d'accord.

Les personnes qui s'identifient comme des aidantes sans handicap sont plus susceptibles de préférer un processus de demande rigoureux (42 %) que celles qui s'identifient comme des personnes en situation de handicap (29 %).

5. Le processus de demande doit être offert en ligne.

	%	Fréquence
D'accord	96.28%	3858
Pas d'accord	2.07%	83
Préfère ne pas répondre	1.65%	66
Total		4007



11. Comment une personne en situation de handicap doit-elle faire sa demande pour la PCPSH ?

6. Le processus de demande doit être accessible par téléphone.

	%	Fréquence
D'accord	88.87%	3560
Pas d'accord	6.86%	275
Préfère ne pas répondre	4.27%	171
Total		4006

D'accord

89%

Pas
d'accord

7%

Préfère
ne pas
répondre

4%

7. Le processus de demande doit être accessible en personne.

	%	Fréquence
D'accord	91.26%	3646
Pas d'accord	5.13%	205
Préfère ne pas répondre	3.60%	144
Total		3995

D'accord

91%

Pas
d'accord

5%

Préfère
ne pas
répondre

4%

11. Comment une personne en situation de handicap doit-elle faire sa demande pour la PCPSH ?

8. Je devrais pouvoir demander la PCPSH à tout moment de l'année.

	%	Fréquence
D'accord	99.30%	3980
Préfère ne pas répondre	0.45%	18
Pas d'accord	0.25%	10
Total		4008

D'accord

99%

Préfère ne pas répondre

Pas d'accord

<1% **<1%**

9. Le processus de demande doit comporter des échéanciers clairs et rapides.

	%	Fréquence
D'accord	97.25%	3895
Préfère ne pas répondre	1.40%	56
Pas d'accord	1.35%	54
Total		4005

D'accord

97.3%

Préfère ne pas répondre

Pas d'accord

1.4% **1.4%**

11. Comment une personne en situation de handicap doit-elle faire sa demande pour la PCPSH ?

10. L'application devrait être préchargée avec les informations auxquelles le gouvernement a déjà accès.

	%	Fréquence
D'accord	93.77%	3761
Pas d'accord	3.19%	128
Préfère ne pas répondre	3.04%	122
Total		4011

D'accord

94%

Pas d'accord **3%** Préfère ne pas répondre **3%**

11. Le processus de demande devrait être accessible par le biais des services et des portails gouvernementaux existants.

	%	Fréquence
D'accord	94.71%	3792
Préfère ne pas répondre	3.22%	129
Pas d'accord	2.07%	83
Total		4004

D'accord

95%

Préfère ne pas répondre **3%** Pas d'accord **2%**

11. Comment une personne en situation de handicap doit-elle faire sa demande pour la PCPSH ?

12. La PCPSH devrait être appuyée par un plan de communication solide afin que les personnes en situation de handicap en aient connaissance.

	%	Fréquence
D'accord	99.13%	3973
Préfère ne pas répondre	0.62%	25
Pas d'accord	0.25%	10
Total		4008

D'accord

99%

Préfère
ne pas
répondre

<1%

Pas
d'accord

<1%

13. Un service à la clientèle devrait être accessible pendant les heures de bureau pour aider au processus de demande.

	%	Fréquence
D'accord	98.95%	3962
Préfère ne pas répondre	0.67%	27
Pas d'accord	0.37%	15
Total		4004

D'accord

99%

Préfère
ne pas
répondre

<1%

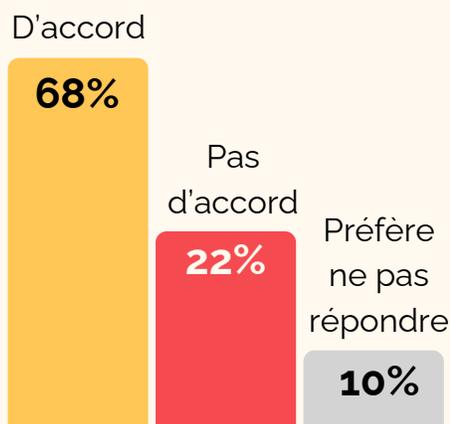
Pas
d'accord

<1%

11. Comment une personne en situation de handicap doit-elle faire sa demande pour la PCPSH ?

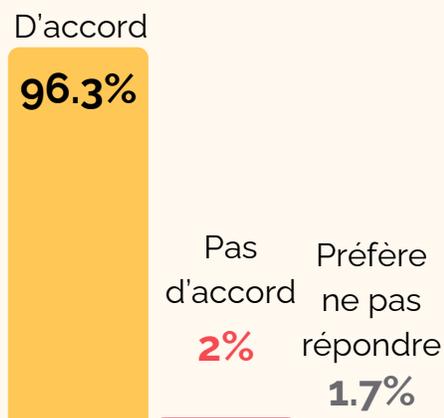
14. Un service à la clientèle devrait être accessible en dehors des heures de bureau pour aider au processus de demande.

	%	Fréquence
D'accord	68.25%	2730
Pas d'accord	22.25%	890
Préfère ne pas répondre	9.50%	380
Total		3975



15. La demande doit inclure des parcours dédiés aux personnes autochtones en situation de handicap (Premières Nations, Autochtones, Métis et Inuit).

	%	Fréquence
D'accord	96.28%	3858
Pas d'accord	2.07%	83
Préfère ne pas répondre	1.65%	66
Total		4007



Commentaire :

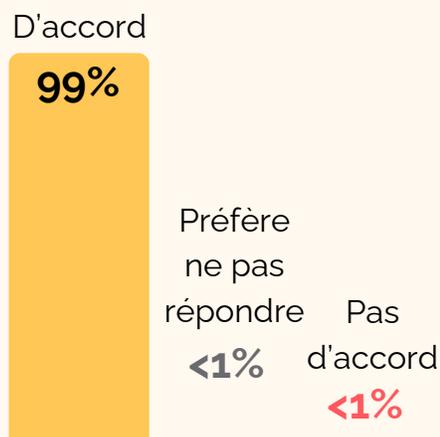
Nous avons ventilé les réponses à cette question en fonction de l'identification en tant qu'Autochtone, racisé.e ou autre.

Les personnes interrogées qui s'identifient comme Autochtones sont d'accord avec cette affirmation dans une proportion de 83 %. Celles qui s'identifient comme racisées sont d'accord à 72 %, tandis que celles qui ne s'identifient ni comme Autochtones ni comme racisées sont d'accord à 65 %.

11. Comment une personne en situation de handicap doit-elle faire sa demande pour la PCPSH ?

16. La demande doit inclure des options de paiement par dépôt direct.

	%	Fréquence
D'accord	99.45%	3987
Préfère ne pas répondre	0.37%	15
Pas d'accord	0.17%	7
Total		4009



17. La demande doit inclure des options de paiement par chèque.

	%	Fréquence
D'accord	80.57%	3226
Pas d'accord	11.99%	480
Préfère ne pas répondre	7.44%	298
Total		4004



11. Comment une personne en situation de handicap doit-elle faire sa demande pour la PCPSH ?

18. La PCPSH devrait s'associer à des organisations de personnes en situation de handicap pour les aider dans le processus de demande.

	%	Fréquence
D'accord	91.60%	3674
Pas d'accord	4.46%	179
Préfère ne pas répondre	3.94%	158
Total		4011

D'accord

91.6%

Pas d'accord
Préfère ne pas répondre

4.5%

3.9%

12. Comment les données de la PCPSH devraient-elles être utilisées ?

a. Résumé de haut niveau

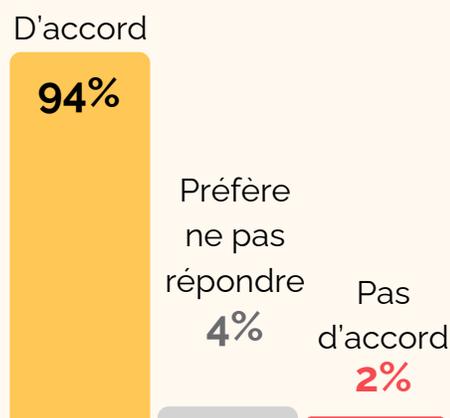
Cette courte section finale interrogeait les répondant.es sur la manière dont les informations recueillies par le gouvernement concernant la PCPSH devraient être utilisées. Toutes les questions étaient formulées sous forme d'affirmations avec des options de réponse unique : « d'accord », « pas d'accord » ou « préfère ne pas répondre ».

Pour une majorité importante de répondant.es, la transparence des pratiques de collecte et d'utilisation des données dans le cadre du processus de demande de la PCPSH est importante, bien que seulement 85 % des répondant.es aient suggéré que la demande devrait permettre aux bénéficiaires de refuser que leurs données soient utilisées pour la recherche sur les politiques. En outre, 94 % des répondant.es souhaitent que la PCPSH vise à combler les lacunes dans les données sur le handicap afin d'améliorer les politiques futures.

b. Réponses et observations

1. La PCPSH devrait s'efforcer de combler les lacunes dans les données sur le handicap afin d'améliorer les politiques futures.

	%	Fréquence
D'accord	94.29%	3763
Préfère ne pas répondre	4.13%	165
Pas d'accord	1.58%	63
Total		3991



12. Comment les données de la PCPSH devraient-elles être utilisées ?

2. Le processus de demande devrait inclure des explications claires sur l'utilisation des données.

	%	Fréquence
D'accord	98.50%	3934
Préfère ne pas répondre	1.03%	41
Pas d'accord	0.48%	19
Total		3994

D'accord

98.5%

Préfère ne pas répondre **1%** Pas d'accord **<1%**

3. L'application devrait permettre aux bénéficiaires de refuser que leurs données soient utilisées à des fins de recherche politique.

	%	Fréquence
D'accord	85.26%	3402
Pas d'accord	10.23%	408
Préfère ne pas répondre	4.51%	180
Total		3990

D'accord

85%

Pas d'accord **10%** Préfère ne pas répondre **5%**

12. Comment les données de la PCPSH devraient-elles être utilisées ?

4. La PCPSH devrait rendre compte publiquement de son impact et de ses progrès.

	%	Fréquence
D'accord	96.29%	3840
Préfère ne pas répondre	2.58%	103
Pas d'accord	1.13%	45
Total		3988

D'accord

96%

Préfère
ne pas
répondre

3%

Pas
d'accord

1%

13. Commentaires supplémentaires, résumé/synthèse

Afin de joindre le plus grand nombre de personnes possible, ce sondage ne comportait pas de champs de texte ouvert. Toutefois, nous avons fourni nos coordonnées pour que les participant.es puissent contacter notre équipe afin d'obtenir de l'aide ou pour poser des questions ou faire des commentaires supplémentaires.

Nous avons reçu près de 50 commentaires supplémentaires par courriel, texto et téléphone. Ces commentaires relataient des histoires personnelles, des appels à l'aide et exprimaient l'urgence avec laquelle les personnes en situation de handicap ont besoin d'une assistance gouvernementale d'importance. Les commentaires ont également abordé des questions systémiques plus larges telles que la nécessité d'enchâsser les droits des personnes en situation de handicap et l'impact des systèmes bureaucratiques qui semblent souvent indifférents aux luttes réelles des personnes en situation de handicap. Les participant.es ont exprimé le souhait que le programme ne se contente pas d'assister financièrement les personnes en situation de handicap, mais qu'il s'attaque également aux défis plus généraux auxquels ils et elles sont confronté.es, notamment les barrières systémiques, l'inclusion sociale et le droit à une vie digne.

Thèmes de haut niveau

Les thèmes de haut niveau qui se sont dégagés de ces commentaires sont présentés ci-dessous.

- 1. Inclusion des personnes en situation de handicap dans la conception et la gestion du programme :** De nombreux commentateurs ont souligné l'importance d'impliquer les personnes en situation de handicap, les aidant.es et les défenseurs dans la conception, la gestion et l'orientation du programme PCPSH. Cette participation est considérée comme essentielle pour répondre aux problèmes et aux difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap.
- 2. Accès à la PCPSH pour les personnes exclues des autres formes d'aide aux personnes en situation de handicap :** Le sentiment général est que les personnes qui ont été exclues des programmes d'aide aux personnes en

13. Additional comments, summary/synthesis

situation de handicap doivent pouvoir accéder rapidement et directement à la PCPSH. Ce groupe est souvent confronté à des situations précaires en raison de son inadmissibilité aux soutiens existants.

3. Difficultés d'accéder à l'aide aux personnes en situation de handicap :

Les commentateurs ont souligné les difficultés d'accéder à l'aide aux personnes en situation de handicap en raison de divers obstacles, notamment les préjugés des praticiens, le rejet des maladies invisibles et les lacunes dans les connaissances médicales. Il est demandé que la PCPSH soit accessible et tienne compte de ces difficultés, notamment en veillant à ce que les fournisseurs de services à la clientèle aient reçu une solide formation en matière d'accessibilité.

4. Attention pour les familles et des aidant.es : Les commentaires soulignent la nécessité de tenir compte des besoins et des préoccupations des familles qui assistent des enfants ou des parents adultes en situation de handicap. La PCPSH pourrait apporter un soutien crucial et une tranquillité d'esprit à ces familles.

5. Difficultés financières et coût de la vie : Plusieurs commentaires ont porté sur les difficultés financières auxquelles sont confrontées les personnes en situation de handicap, y compris la faiblesse des programmes d'aide existants tels que le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH). L'augmentation du coût de la vie, y compris de la nourriture et du logement, est une préoccupation importante, et des appels ont été lancés pour que la PCPSH offre une aide financière conséquente dans les situations urgentes.

6. Impact du handicap sur la qualité de vie : Des individus ont partagé leurs expériences personnelles illustrant comment les handicaps ont entraîné une augmentation des dépenses, une réduction des revenus et des difficultés à maintenir une vie stable et digne. La nécessité pour la PCPSH d'aborder ces aspects de manière globale a été soulignée.

13. Additional comments, summary/synthesis

Suggestions pour la mise en œuvre de la PCPSH :

1. Montant suffisant de la prestation : Les propositions concernant le montant de la prestation de la PCPSH allaient de 2 000 \$ à 5 000 \$ par mois, ce qui reflète le coût élevé de la vie et les dépenses supplémentaires liées aux handicaps.

2. Pas de récupération fiscale ni d'impact sur d'autres prestations : Il est essentiel que la PCPSH ne soit pas récupérée par des programmes provinciaux ou territoriaux et qu'elle n'ait pas d'incidence négative sur d'autres prestations fédérales.

3. Facilité d'accès et d'application : La procédure pour accéder à la PCPSH devrait être simple, avec un minimum d'obstacles bureaucratiques. Certains.es suggèrent une admissibilité automatique pour les personnes bénéficiant déjà d'autres prestations d'invalidité.

4. Soutien continu et transition de l'enfant à l'adulte : La transition sans heurt du soutien de l'enfance à l'âge adulte, sans qu'il soit nécessaire de faire une nouvelle demande, était une requête fréquente.

5. Critères d'éligibilité équitables et inclusifs : La PCPSH doit avoir des critères équitables, transparents et inclusifs des différents types de handicaps, en veillant à ce que personne ne soit exclu en raison de définitions rigides ou étroites.

13. Conclusion

Ce rapport démontre le niveau d'accord extrêmement élevé entre une grande diversité de personnes en situation de handicap en ce qui concerne la PCPSH. Avec plus de 4 500 réponses, il illustre également à quel point les personnes en situation de handicap sont désireuses d'être écoutées et de voir leur expérience vécue prise en compte lors de l'élaboration des politiques.

Il est significatif que 76 % des réponses à ce sondage proviennent des personnes qui en bénéficieront le plus : celles dont le revenu annuel est inférieur à 40 000 \$. Les personnes en situation de handicap ont indiqué à maintes reprises que le coût de la vie est ingérable en raison des difficultés liées à l'emploi et de tous les coûts supplémentaires qu'entraîne le handicap.

Bien que ce sondage nous ait permis d'atteindre un grand nombre de personnes en situation de handicap à travers le pays, il est resté volontairement de haut niveau. Dans la deuxième phase du projet Définir la PCPSH, nous avons organisé des conversations entre pairs, au cours desquelles des personnes en situation de handicap ont discuté avec d'autres personnes en situation de handicap afin d'approfondir certaines des principales questions en suspens : quel devrait être le montant de la PCPSH ? Quelle devrait être la procédure de demande ? Qui devrait être admissible ? Qui ne devrait pas l'être ? [Veuillez consulter le rapport des conversations pair à pair.](#)

Annexe

[Le texte complet de tout le sondage en ligne](#)

Sources

En anglais seulement

p. 4 - ¹ Disability Without Poverty. 2023, [Disability Poverty in Canada: A 2023 Report Card](#). (PDF).

p. 4 - ² Government of Canada, Statistics Canada. "[Canadian Survey on Disability, 2017 to 2022](#)." The Daily, 18 Dec. 2023.

p. 4 - ³ Government of Canada, Statistics Canada. "[Insights on Canadian Society Low Income Among Persons with a Disability in Canada](#)." Low Income among Persons with a Disability in Canada, 11 Aug. 2017.

p. 4 - ⁴ Laidley, Jennefer, and Mohy Tabbara. [Welfare in Canada, 2022](#), 1 July 2023.

p. 4 - ⁵ Angus Reid Institute. "[Canadians Concerned about Disability Poverty, on-Board with Proposed New National Benefit](#)." Angus Reid Institute, 2021.

Liens

Pour plus d'informations sur le projet Définir la PCPSH par Handicap sans pauvreté, veuillez consulter notre [site web](#) ou nous suivre sur les médias sociaux.



Veuillez lire le rapport complet du processus Définir la PCPSH pair à pair sur le site <https://www.disabilitywithoutpoverty.ca/fr/definir-la-pcpsh-phase-2/>.

Vous pouvez lire le rapport de synthèse de l'ensemble du processus Définir la PCPSH sur le site <https://www.disabilitywithoutpoverty.ca/fr/rapport-final-definir-la-pcpsh>.

Pour rester en contact avec notre travail et notre plaidoyer en faveur d'un PCPSH pleinement financé, veuillez vous inscrire sur le site <https://www.disabilitywithoutpoverty.ca/fr/infolettre>.



**disability
without
poverty**

**le handicap
sans
pauvreté**